

RPI Asnois, Châtain, Genouillé et Surin

Compte rendu du conseil d'école du premier trimestre
Séance du 08 / 11 / 2013

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 08/11/2013 à 18H à l'école de Genouillé.

Étaient présents :

M. Bonnet Inspecteur de l'Éducation Nationale de Montmorillon

M. Bouhier maire de Genouillé et président du SIVOS, Mme Mémin maire de Surin,

M. Grollier maire de Châtain, M. Neel maire d'Asnois

Mme Doux, Mme Raffin, Mme Bouchet, représentantes des parents d'élèves titulaires.

Mme Guilloteau-Schiffer, représentante des parents suppléante.

Mme Lizot, présidente de l'APE

Mme Niquet : conseillère municipale chargée des affaires scolaires à la mairie de Genouillé

Mme Duquerroir : DDEN

Mme Poignant, Mme Goncalves, Mme Carolo: enseignantes du RPI.

Étaient excusés : M . Beydon, Mme Peignaux, Mme Bourgoin

Étaient absents : M. Baudiffier, M. Geffroy

Présidente de séance : Mme Poignant Julie

Secrétaire de séance : Mme Carolo Christelle

Après un tour de table permettant à chacun de se présenter, l'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n°1 : Vote pour un conseil d'école commun aux 3 écoles du RPI

Chaque école vote pour décider d'un conseil d'école commun aux 3 écoles du RPI.

Le conseil d'école commun est adopté à l'unanimité pour chaque école.

Cette année, la directrice référente du RPI sera Mme Goncalves Barbara.

Point n°2 : Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

Point n°3 : Attributions du conseil d'école

La composition et le rôle du Conseil d'école sont précisés. Il se réunit une fois par trimestre avec un ordre du jour adressé 8 jours à l'avance.

Point n°4 : Organisation de la semaine à 4,5 jours à la rentrée 2014

La parole est laissée aux maires des communes qui proposent 2 organisations possibles pour l'année scolaire prochaine :

Première organisation envisagée :

- 9h-12h sur 5 matinées
13h30-15h45 sur 4 jours
- APC : 15h45 – 16h30 (lundi et jeudi) sur 24 semaines; garderie proposée pour les élèves qui ne sont pas pris en APC
- Accueil périscolaire (APS) les mardis et vendredis de 15h45 à 16h30.

Les APC et APS se feront dans chaque école. Les cars partiront des écoles à 16h30 tous les soirs.

Deuxième organisation envisagée :

- 9h-12h sur 4 matinées ; 9h – 11h30 le mercredi
13h30-16h lundi et jeudi + 30 min APC sur 36 semaines ; garderie proposée pour les élèves qui ne sont pas pris en APC
- 13h30 – 15h45 + 45 min APS (accueil périscolaire) mardi et vendredi

Les APC et APS se feront dans chaque école. Les cars partiront des écoles à 16h30 tous les soirs.

La deuxième organisation semble être préférée par les représentants des parents d'élèves présents et sera donc proposée à la communauté de communes dont dépendront les transports scolaires à partir de la rentrée 2014.

La question des transports scolaires est soulevée par les parents d'élèves. Il est demandé aux mairies si les enfants seront toujours pris au « porte à porte » à la rentrée prochaine. Ce sera bien le cas semble-t-il.

Le contenu des APS est également abordé, des demandes vont être effectuées auprès des associations. Des activités proposées par des bénévoles sur une période sont envisagées.

Point n°5 : Règlement intérieur.

Lecture du règlement intérieur par Mme Goncalves. Les enseignantes souhaitent apporter des précisions au texte du règlement intérieur des trois écoles:

- Lors d'une inscription dans une des écoles du RPI, les parents doivent s'adresser à la mairie de l'école qui accueillera l'enfant afin que celle-ci leur délivre un certificat d'inscription.
- Un paragraphe concernant le respect de la laïcité à l'école a été ajouté.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité par le conseil.

Le règlement sera distribué aux familles par l'intermédiaire des cahiers de liaison.

Point n°6 : Répartition des effectifs

Les enseignantes ont fait le point sur les effectifs de leur classe.

L'école de Surin compte 16 élèves : 8 PS ; 4 MS ; 4 GS

L'école de Châtain compte 21 élèves : 13 CP ; 8 CE1

L'école de Genouillé compte 23 élèves : 11 CE2 ; 3 CM1 ; 9 CM2

Le RPI compte donc 60 élèves actuellement.

Point n°7 : Lecture de la charte de la laïcité

Point n°8 : Projets éducatifs du RPI

- *Opération « Nettoyons la nature » :*

Les 3 écoles ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le vendredi 27 septembre 2013 en partenariat avec les centres E.Leclerc. Ces derniers ont fourni des gants, des sacs poubelles, des T-shirts et un goûter à tous les participants. Lors de cette action, les élèves ont nettoyé l'aire de loisirs de Genouillé ainsi que les abords du stade. Une animatrice du SIMER est venue participer à l'opération. Elle est intervenue bénévolement auprès des élèves. Elle a accompagné les élèves lors de la collecte des déchets et elle a également expliqué le fonctionnement du tri sélectif. L'après-midi, elle est venue à l'école de Genouillé afin de travailler avec les élèves sur le recyclage et la réduction des déchets. Les élèves ont pu participer à divers ateliers.

Les élèves de Surin et Châtain ont utilisé les bus du SIVOS pour cette sortie.

- *Sortie au Vieux Cormenier :*

Les trois écoles se sont rendues le jeudi 3 octobre 2013 au Vieux Cormenier (le matin pour la classe de Surin, toute la journée pour les écoles de Châtain et Genouillé). Les élèves ont pu faire un bond dans le temps de 100 ans dans le passé en visitant la scénovision et en participant à divers ateliers.

Le bilan de cette sortie est plutôt mitigé (dysfonctionnement de la scénovision, contenus de certains ateliers décevants).

L'école de Surin a utilisé les bus du SIVOS pour s'y rendre. Le SIVOS a financé la location d'un bus privé pour cette sortie.

Les entrées du musée ont été financées par l'APE, une participation de 2,50€ par enfant a été demandée aux familles, les caisses des écoles ont financé la partie restante.

- *Marché de Noël*

Le marché de Noël aura lieu le vendredi 6 décembre prochain de 18h à 21h dans la salle des fêtes de Châtain.

Des objets confectionnés par les enfants seront mis en vente. Les écoles réitèrent la vente de terrines et saucissons faites l'année dernière. Des rouleaux de papier cadeaux et des bolducs seront également vendus à cette occasion.

- *Goûter de Noël*

Le goûter de Noël aura lieu le vendredi 20 décembre à l'école de Genouillé de 13h30 à 16h30 (transport des enfants entre 12h et 13h30).

Les enseignantes utiliseront les bus du SIVOS. Un dessin animé sera projeté aux enfants à cette occasion.

Les communes s'engagent à financer le goûter de Noël pour les enfants (brioches, clémentines, chocolat chaud...) comme les années précédentes.

- *Sortie au cinéma de Civray*

Une sortie est prévue le matin du mardi 17 décembre. Le SIVOS met à disposition les bus pour les trois écoles.

Le film retenu est « L'apprenti Père-Noël et le flocon magique ». Une participation de 2€ par enfant sera demandée aux familles.

- *Piscine de Ruffec*

Les enseignantes de Châtain et Genouillé projettent d'aller à la piscine de Ruffec (3e trimestre) pour une durée de 11 séances avec les élèves de la GS au CM2.

Les enseignantes demandent aux mairies si elles financeront le transport comme lors des années précédentes. Des devis vont être établis.

Les enseignantes demandent à l'APE si elle prend en charge les séances de piscine. L'APE paiera les entrées à hauteur de 50% minimum.

- *Carnaval*

Le carnaval du RPI aura lieu le 14 mars 2014 sur la commune de Genouillé. Le thème sera communiqué à la rentrée de Janvier. Les familles se chargeront de préparer les déguisements. Elles seront également mises à contribution pour préparer le goûter (gâteaux, crêpes, gaufres...).

La commune d'Asnois s'engage à offrir les jus de fruits. Les bus du SIVOS seront utilisés pour le déplacement à Genouillé.

- *Gymnase de Charroux*

Un créneau au gymnase de Charroux a été attribué aux écoles du RPI, le jeudi de 13h30 à 15h30.

L'école de Châtain s'y rendra au 2e trimestre.

L'école de Surin ne s'y rendra qu'exceptionnellement.

L'école de Genouillé n'ira pas car le nombre d'élèves est trop important par rapport au bus du SIVOS.

Le transport sera assuré par les bus du SIVOS.

- *Projet de séjour éducatif « Paris Eternel » :*

Mme Poignant et Mme Carolo souhaitaient organiser un séjour de deux jours/ une nuit sur Paris au mois de décembre.

Le projet est abandonné car la somme restante est trop importante.

- *Visite de la caserne des pompiers de Charroux / Civray :*

Les trois écoles du RPI visiteront cette année la caserne des pompiers de Charroux. Un travail sera réalisé en amont sur les gestes de premiers secours, avec notamment la venue de pompiers dans les écoles. Ils expliqueront aux élèves la conduite à tenir en cas d'incendie, rappelleront les numéros d'urgence à connaître, expliqueront leur métier,...

- *Projet Théâtre avec la Compagnie de la Trace :*

Les enseignantes du RPI ont contacté la troupe de comédien « La compagnie de la Trace » basée sur Civray.

Un premier contact a eu lieu cette semaine, pendant lequel nous avons pu évoquer la mise en œuvre du projet.

Ce projet s'articulera autour des fables et des contes et commencera à partir du mois de Janvier.

Les comédiens de la troupe viendront travailler 1 fois par mois avec les élèves, ce qui représente 5 séances par classe de janvier à juin (soit 15 séances au total + 1 séance de répétition). Le coût de ces prestations s'élève à 1400€, la compagnie de la Trace prend en charge 1000€ de cette somme. Il reste 400€ à la charge des écoles, une demande de subvention va être faite auprès du Conseil Régional.

La première séance aura lieu le 20 janvier 2014.

Les enseignantes espèrent que ce travail aboutira à une représentation devant les familles à la salle La Margelle à Civray. La seule date disponible est le mardi 6 mai 2014, un courrier a été envoyé, nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Point n°9: Projets des classes

• *Projets propres à l'école de Surin.*

- Au cours de la 1^{ère} période, un projet autour du pain a été proposé aux élèves, à partir des albums « La grosse faim de P'tit bonhomme » et « La petite poule rousse ». Dans le cadre de ce projet, les élèves se sont rendus au moulin de Verteuil le 19/09/13 afin de se voir expliquer le fonctionnement du moulin et de participer à un atelier de fabrication de pain. L'atelier a été financé par la caisse des écoles (6 euros par enfant). Le 18/10/13, les parents ont été invités en classe afin de découvrir ce projet et de jouer aux jeux confectionnés à partir des deux albums.
- La classe est inscrite au projet ETAMINE de l'OCCE en tant qu'auteur et lecteur. Un livre sera créé en classe et envoyé à d'autres classes dans toute la France. Des livres écrits par d'autres classes seront reçus en fin d'année. Les élèves devront remplir une fiche d'appréciation.
- USEP : 3 rencontres sportives seront organisées avec les écoles de Chapelle Bâton et Payroux..
La première rencontre aura lieu le jeudi 19 décembre 2013 au gymnase de Charroux. Elle aura pour thème les jeux d'opposition.
L'enseignante utilisera un bus du SIVOS.
La deuxième rencontre aura lieu au deuxième trimestre sur le thème du Kinball.
Une randonnée sera organisée au mois de juin et réunira toutes les écoles affiliées du secteur.
- Les élèves se rendent à la bibliothèque de Surin chaque mardi. Un livre est emprunté pour la semaine.

• *Projets propres à l'école de Châtain*

- Suite à la visite au Vieux Cormenier, un travail sur la vie d'autrefois et sur l'école d'autrefois a été réalisé en classe en lecture, écriture, découverte du monde, musique, poésies... Les élèves ont également travaillé autour du thème de l'eau avant l'eau courante dans ces mêmes domaines.
- « Triathlon de l'écriture » : La classe va être inscrite au projet proposé par l'inspection de Montmorillon. Ce projet s'articule autour de 3 axes : la précision de la copie, la fluidité de l'écriture et la production d'écrits
- Grand prix littéraire : Projet organisé par l'OCCE auquel la classe participera cette année. Une série de contes devra être lue par les élèves qui devront ensuite choisir celui qu'ils ont préféré. Des échanges avec les autres classes participantes au projet devraient avoir lieu.
- Écoles fleuries : La classe participe également à ce projet proposé par l'OCCE. Il va nous permettre de réaliser un potager à l'école et de fleurir les abords de l'école.
- Rencontres sportives : Il y aura 3 rencontres dans l'année avec les écoles de Pressac, Mauprévoir et Availles-Limouzine. La première aura lieu en décembre sur les jeux d'adresse, la 2^e en avril sur le handball et le basket-ball et la 3^e aura lieu en juin où nous effectuerons une randonnée. Les bus du SIVOS seront utilisés pour ces sorties.

• *Projets propres à l'école de Genouillé*

- « L'école d'autrefois » : Suite à la visite au Vieux Cormenier, un travail sur cette époque sera réalisé en classe en littérature, vocabulaire, histoire,...
- Au mois de Décembre, les élèves pourront se mettre dans la peau de leurs ancêtres et revivre une journée comme à l'école d'autrefois.
- USEP : 3 rencontres au total.
 - La première rencontre aura lieu le jeudi 19 décembre 2013 au gymnase de Charroux. Elle aura pour thème le kinball. Les élèves s'y rendront pour pique-niquer puis réaliseront des ateliers.
 - L'enseignante utilisera les bus du SIVOS ou un bus privé financé par l'association USEP.
 - La deuxième rencontre aura lieu au deuxième trimestre sur le thème de l'escrime.
 - La troisième rencontre aura lieu au mois de juin. Elle réunira toutes les écoles affiliées du secteur. Elle aura pour thème une randonnée pédestre/cycliste. Un pique-nique pourrait être organisé avec les parents le soir.
 - L'enseignante souhaiterait cette année renouveler la participation de l'école au « P'tit tour Usep » (sorties en vélo).
- Projet théâtre : Mme Poignant a inscrit sa classe à un projet de l'OCCE intitulé « Thea ». 8 écoles de la Vienne sont inscrites à ce projet. Le but est de préparer un extrait d'une pièce de théâtre (les auteurs sont imposés par les organisateurs du projet). Chaque école prépare son extrait. Au mois de mars, toutes les classes se rencontrent à Poitiers pour présenter sa pièce.
- Des intervenants viendront également à Genouillé aider les élèves dans la réalisation de la mise en scène de l'extrait.
- Ce projet fera le lien avec le travail qui sera effectué avec la Compagnie de la Trace.

Point n°10 : Travaux dans les écoles

Surin :

- Les travaux électriques ont été réalisés (prises dans la salle de sieste, points lumineux extérieurs)
- Les planches du banc du préau ont été changées.
- Un ordinateur portable a été acheté avec un sac de transport et des mini souris. Il est principalement utilisé avec le vidéo projecteur. Les élèves pourront aussi l'utiliser.
- Le rideau extérieur a été réparé
- Mme Goncalves demande à ce qu'un affichage aux entrées de l'école en interdise l'accès aux personnes extérieures.

Châtain :

- Un téléphone filaire et sans fil a été acheté par la mairie pour remplacer l'ancien qui ne fonctionnait plus.
- L'enseignante demande l'installation d'une étagère pour poser l'imprimante afin de désencombrer le coin informatique.

- L'enseignante demande l'intervention d'un technicien afin d'installer et de configurer les ordinateurs qui ont été donnés à l'école mais qui ne fonctionnent pas pour le moment.
- Le sable du bac à sable doit être changé.
- Les peintures au sol de la cour ont besoin d'être refaites.

Genouillé :

- La mairie a fourni à la classe un ordinateur qui est venu remplacer un ancien de la classe ainsi qu'une imprimante.

Un câble doit être acheté pour relier l'ordinateur à internet.

- Deux armoires ont été installées dans la classe (une dans la bibliothèque, une dans la salle de classe).
- Quelques chaises ont été réparées.
- L'enseignante renouvelle sa demande que soient installés des rouleaux de liège au-dessus du tableau et des ordinateurs afin que l'affichage soit possible.
- L'enseignante demande que soit acheté pour la classe un ordinateur portable afin de pouvoir utiliser le vidéoprojecteur. En effet, depuis le début de l'année, elle utilise son ordinateur personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.